



# LA GAZETTE DE LA BOUCLE



N° 9 - 2024 - Septembre 2024

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
et les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 30

**La mairie sera ouverte les samedis 31 août, 14 et 28 septembre 2024.**

Tél : 02 35 37 24 15 / E-Mail: [mairie.jumieges@wanadoo.fr](mailto:mairie.jumieges@wanadoo.fr)

Site: [www.jumieges.fr](http://www.jumieges.fr)

<https://fr-fr.facebook.com/jumieges.fr/>

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Un élu est joignable **uniquement en cas d'urgence**  
au 02 35 37 24 15 le week-end.

Prochaine réunion du conseil municipal :

**Le mardi 17 septembre à 20 h 30.**

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### CHŒUR PRESTO

Le chœur Presto de la Maîtrise de Seine Maritime de nouveau à Jumièges !

Composé de quarante-huit chanteurs âgés de 15 à 30 ans, ce chœur est lauréat de nombreux prix internationaux (champions d'Europe, champions du monde) à Anvers, Göteborg, Rimini, Neerpelt, Venise. Le jeune chœur se produit dans toute la France, mais aussi très régulièrement à l'étranger (Allemagne, Andorre, Belgique, Espagne, Italie, Pologne).

Le 28 septembre, ils seront à l'église Saint-Valentin de Jumièges !

**CONCERT DU  
CHŒUR  
PRESTO**

Médailles d'or aux "European choir games" 2023  
Direction Dylan Levesque

**Eglise Saint-Valentin  
JUMIEGES**

**Le samedi 28 septembre 2024 - 19h00**

Billetterie  
[www.maitrisedeseinemaritime.com](http://www.maitrisedeseinemaritime.com)  
ou sur place  
Entrée : 10€  
Tel : 06 89 59 91 48

IPNS.CL/COMP.MAITRISE.DE.SEINE-MARITIME

maîtrise  
de seine-maritime

Logo of the commune of Jumièges

Logos of Normandie, Seine-Maritime, Yvetot Normandie, and Ville de cœur.

## COMMUNE DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 16 h - 18 h  
Mardi : 10 h - 12 h / 16 h - 18 h  
Jeudi : 10 h - 12 h / 16 h - 18 h  
Tél : 02 35 37 94 65

E-mail : [mesnilsousjumieges@wanadoo.fr](mailto:mesnilsousjumieges@wanadoo.fr)

Site : [www.lemesnilsousjumieges.com](http://www.lemesnilsousjumieges.com)

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### MÉDIATHÈQUE



ATOUT LIRE  
Médiathèque - Jumièges

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mardi de 16 h à 18 h 30,  
le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30,  
le jeudi et le vendredi de 16 h à 18 h 30,  
le samedi de 10 h à 12 h.

[bibliotheque.jumieges@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.jumieges@wanadoo.fr) - 02 35 37 75 36

**Réouverture au public le mardi 3 septembre 2024**

**Les Ateliers du Mercredi à la Médiathèque « Atout Lire »**  
**Le Mercredi 11 Septembre à 10 h 30 venez fabriquer un tableau  
avec Christine**

## COMMUNE DE JUMIÈGES

# BALL TRAP & KERMESE

## AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

**SAMEDI 07 SEPTEMBRE  
2024**

**10h à 12h30 - 13h30 à 18h30**

Lieu : Stand de tir  
**Ball Trap Club Jumièges**



**ORGANISATEURS  
COPALOSJUME  
BTC JUMIÈGES**

**RESTAURATION**

**BUVETTE**

**FRITES  
SAUCISSES / MERGUEZ  
CREPES / GATEAUX**

**JEUX AVEC LOTS**

**1 € la partie  
5 € les 6 parties  
10 € les 13 parties**

**TIR A LA CARABINE A  
PLOMB**

**TIR A L'ARC  
CHAMBOULE TOUT  
JEU D'ADRESSE BALLON**

**BALL TRAP**

**5 € - 15 plateaux  
Initiation 5€ 6 plateaux**

**Participation**

**Club Tir à l'arc de  
Bols Guillaume :  
LES ARCHERS DU ROY**



## COMMUNE DE JUMIÈGES

### LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

21 ET 22 SEPTEMBRE 2024

#### Église Saint-Valentin

L'église Saint-Valentin sera ouverte de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h avec la présence de la Fondation du Patrimoine qui lancera la collecte de dons pour participer au financement des travaux de restauration de l'édifice.  
Visite libre et gratuite.

#### Balade contée

Samedi 21 septembre : balade à la re-découverte de Jumièges d'hier à aujourd'hui, en lien avec le projet de photos anciennes réalisé avec l'ACLJ (participation également de membres des Baronniees et autres bénévoles). Départ 14 h 30 devant la Poste (durée 1 h - 1 h 30) gratuit.

## COMMUNE DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

#### Église Saint-Philibert (16<sup>ème</sup> – 19<sup>ème</sup> siècle)

Rue de l'église : Visite libre avec support d'informations papier.  
Dimanche 22 septembre : de 14 h à 18 h.

#### Marais communal

Devant la Mairie, 1048 Route du Manoir  
Visite commentée par des techniciens spécialistes nature.  
Samedi 21 septembre : 15 h  
Durée : 2 h

**Pressez vos pommes**  
**MARDI 8 OCTOBRE**  
**à Jumièges**



**RDV au 06 99 65 74 54**  
**www.lecamionquipresse.com**

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### OCTOBRE ROSE

Programme complet des animations sur la boucle dans la prochaine gazette.

**CONCERT DE GOSPEL**  
par la chorale "All That Joy"  
Octobre Rose 2024



Entrée libre et généreuse  
au profit de la Ligue contre  
le cancer



**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024**  
**À 17 H 00**  
**ÉGLISE SAINT-VALENTIN DE JUMIÈGES**

Renseignements au 02 35 37 24 15 / ccas-etacivil@orange.fr

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### A.C.L.J.



#### Vide grenier le dimanche 15 septembre 2024

Le vide grenier se tiendra le dimanche 15 septembre 2024 au stade Georges Boutard, il est ouvert aux professionnels et aux habitants de Jumièges et des communes extérieures.

Ouverture au public de 9 heures à 18 heures.

Inscription : par téléphone au 02 35 37 30 68 ou par mail [guyodile@sfr.fr](mailto:guyodile@sfr.fr) documents à retourner avant **le 8 septembre 2024**.  
Les frais d'inscription sont de 3 euros le mètre linéaire.

Le stationnement des véhicules des exposants sera autorisé sur les emplacements avec un linéaire supérieur ou égal à 4 mètres.

#### Activités hebdomadaires

Reprise des activités salles clos du chouquet. Inscription sur place.

**Atelier loisirs créatifs** : mercredi 11 septembre 2024 de 20 h à 21 h 30

**Gym** : lundi 9 septembre 2024 de 18 h 15 à 19 h 15 gymnastique

Vendredi 13 septembre 2024 de 9 h 30 à 10 h 30 gymnastique douce

Vendredi 13 septembre 2024 de 18 h 15 à 19 h 15 steps

**Yoga** : mercredi 11 septembre 2024 de 18 h 15 à 19 h 45

**Groupe de marcheurs** : Balades entre 6 et 8 km tous les 15 jours.

Renseignements auprès de Christine Le Ru au 06 84 64 39 25 ou Pascale Pouille 06 71 09 02 88.

#### Rallye pédestre

Le rallye de l'association sera organisé le samedi 28 septembre 2024 après-midi. Ce sera l'occasion de découvrir le patrimoine architectural et naturel d'une commune avec des questions, jeux, énigmes dans une atmosphère « bon enfant » puis de partager le dîner pour ceux qui le souhaiteront.

Renseignements et inscriptions au 06 71 09 02 88 ou par mail [contact.aclj76480@gmail.com](mailto:contact.aclj76480@gmail.com)

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### THÉÂTRE

**Vendredi 27 septembre à 20h30**, dans la salle de l'ancienne cantine de l'école, un groupe de comédiennes amateurs présenteront plusieurs saynètes. Tout public à partir de 8 ans.

Entrée gratuite.

## PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA

### SEINE NORMANDE

### PLANTATIONS DE HAIES

#### Appel à projets

Vous avez des arbres têtards ou un projet de plantation de haie bocagère sur la commune de Jumièges ?

Le Parc naturel régional vous accompagne :

- Co-construction de votre projet

- Travaux de plantation et de taille de novembre à février 2024-2025

Prise en charge à 80 % des frais du chantier. Planter une haie de 100 m coûte entre 1500 € et 2000 €. Avec ce programme, planter 100 ml vous revient à 300 € - 400 € et vous n'avez presque rien à faire puisque l'entreprise *Réalivert* a été choisi par le Parc pour réaliser les travaux. Il vous suffit de contacter la technicienne du Parc.

Les haies et les arbres têtards nous rendent de nombreux services, ils participent à la qualité de notre cadre de vie, ils limitent le ruissellement des eaux de pluie et offrent des espaces de vie pour les oiseaux, les mammifères...

Depuis 1970, c'est plus de la moitié du linéaire de haie sur la commune qui a disparu.

Restaurer nos paysages est l'affaire de tous !  
02 76 27 82 58 - 07 77 49 37 73 - [eva.meriadec@pnr-seine-normande.com](mailto:eva.meriadec@pnr-seine-normande.com)



## POSTE MÉTÉO

### RELEVÉ DU MOIS DE JUIN/JUILLET 2024

#### JUIN 2024

Pluviométrie : 51 mm  
Températures sous abri :  
5°3 la plus basse le 6  
31°6 la plus haute le 11.



#### JUILLET 2024

Pluviométrie : 47 mm  
Températures sous abri :  
10°2 la plus basse le 28  
36°4 la plus haute le 30.

L'Europe tarde à s'adapter aux pics de chaleur. On a longtemps eu un ressenti faussé de notre exposition aux impacts du changement climatique, estime Françoise Vimeux, directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement. En France, il a fallu attendre l'été 2022 marqué par une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes pour relever un vrai "avant-après" dans la prise de conscience de ces enjeux, estime la spécialiste.

P. DESHAYES.

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### AIDES RENTRÉE 6<sup>ème</sup> - 2<sup>nde</sup>

#### ET TRANSPORT SCOLAIRE (ÉCOLES DE JUMIÈGES)

Le CCAS accorde une allocation d'entrée en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>nd</sup> générale, technique ou en apprentissage aux jeunes de Jumièges, et participe au paiement de l'abonnement de transport scolaire des écoles de Jumièges, (sur présentation du justificatif de paiement de la Métropole)

Pour bénéficier de ces avantages, il suffit de vous présenter en Mairie **impérativement avant le 30 novembre 2024** munis soit du certificat de scolarité, soit du justificatif de paiement de la Métropole pour le transport, ainsi que d'un RIB.  
Toutes les demandes seront refusées après cette date.

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### ET DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES FLEXO

Le lundi 2 septembre lancement du nouveau service Filo'r Flexo sur votre commune pour assurer des correspondances avec la ligne 530. Retrouvez ci-contre les informations nécessaires pour utiliser cette nouvelle prestation.

## COMMUNE DE JUMIÈGES

### FILO'R

Suite à une réunion avec les élus de Jumièges, l'entreprise Keolis et des agents de la Métropole Rouen Normandie, il a été décidé la création de **3 nouveaux arrêts Filo'R sur la commune de Jumièges**.

Ces derniers sont installés aux abords du stade de foot, de la ferme Foubert (cabinet kinésithérapeute) et route de la Forêt (intersection chemin de la petite fosse, à l'essai jusqu'à la fin de l'année).

La mise en service des 3 arrêts sera en service dès septembre 2024.

## COMMUNE DE JUMIÈGES RAPPEL BACS À POUBELLES

Nous vous rappelons qu'il est important de rentrer vos conteneurs vides après le ramassage.

Cette simple action contribue à maintenir la propreté et l'ordre dans notre commune.

Nous comptons sur votre coopération pour le bien-être de tous.

## LE 2 SEPTEMBRE

# LANCEMENT DU NOUVEAU SERVICE FILO'R FLEXO SUR VOTRE COMMUNE

➔ Pour assurer des correspondances  
avec la **ligne 530**

## NOUVEAU

### filo'r FLEXO

est un service sans réservation, complémentaire au transport à la demande filo'r disponible sur votre zone. Il permet d'assurer des correspondances avec la ligne régulière 530, pour relier Rouen.

#### 🕒 Le matin

Le matin au départ de «Place Joseph Lefèvre», dessert 14 arrêts prédéfinis jusqu'à «Terrain de pétanque»

📍 La correspondance avec la ligne 530 se réalise ici :

TERRAIN DE PÉTANQUE	PÉRIODE ROUGE	PÉRIODE BLEUE
ARRIVÉE <b>filo'r FLEXO</b>	06:51 07:31 08:01	06:51 07:31 08:21
DÉPART <b>530</b> vers Rouen	06:57 07:37 08:07	06:57 07:37 08:27

#### 🕒 Le soir

Le soir au départ de «Terrain de pétanque» jusqu'à «Place Joseph Lefèvre»

📍 La correspondance avec la ligne 530 se réalise ici :

TERRAIN DE PÉTANQUE	PÉRIODE ROUGE	PÉRIODE BLEUE
ARRIVÉE <b>530</b> depuis Rouen	17:36 18:44	17:34 18:44
DÉPART <b>filo'r FLEXO</b>	17:45 18:55	17:45 18:55

## ZONE 4

LE MESNIL-SOUS-JUMIÈGES  
JUMIÈGES  
YAINVILLE

## ET TOUJOURS

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE filo'r

sur réservation  
reste disponible sur votre zone  
du lundi au samedi  
de 6h30 à 19h30.

J'ai besoin d'un déplacement  
vers une autre commune  
de la zone 4 ou bien dans le sens  
inverse des passages des lignes  
régulières ?

Besoin d'un déplacement  
en dehors des horaires flexo,  
en heures creuses ?

➔ Je réserve mon trajet  
auprès du service filo'r.  
(modalités au dos)

\*Période ROUGE : du lundi au vendredi période scolaire  
Période BLEUE : du lundi au vendredi petites vacances scolaires



Pour connaître  
l'arrêt le plus proche  
de chez vous



0 800 649 649



reseau-astuce.fr



App filo'r

## MESES

### DE LA PAROISSE SAINT PHILIBERT

Dimanche 1 <sup>er</sup> septembre	10 h 30	Messe à St Paër
Samedi 7 septembre	10 h 30	Messe à Anneville
	18 h 30	Messe à Jumièges
Dimanche 8 septembre	10 h 30	Messe à Duclair
Samedi 14 septembre	10 h 30	Messe à Mauny
	18 h 30	Messe à Épinay
Dimanche 15 septembre	10 h 30	Messe à Duclair
Samedi 21 septembre	10 h 30	Messe à Berville
	18 h 30	Messe à Le Trait
Dimanche 22 septembre	10 h 30	Messe à Anneville
Samedi 28 septembre	10 h 30	Messe à Yville
	18 h 00	Messe à Bardouville
Dimanche 29 septembre	10 h 30	Messe à Duclair

**O. PORTAIL**

## ABBAYE DE JUMIÈGES

### SEPTEMBRE

Visite commentée « Le Romantisme »

Vendredi 13 septembre - 15 h - 16 h

Tarifs : Droit d'entrée + 3 € - Tout public

Renseignements et réservation : 02 35 37 24 02 /

[abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr](mailto:abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr)

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre - 9 h 30 - 18 h 30

Gratuit

Renseignements : 02 35 37 24 02

Visite en Famille « Contes et légendes »

Mercredi 18 septembre - 14 h 30 - 16 h

Tarifs : Droit d'entrée + 3 €

Visite commentée « Collection »

Samedi 21 septembre - 15 h - 16 h

Tarifs : Droit d'entrée + 3 €

Visite commentée « Exposition Laurent GRASSO »

Samedi 28 septembre - 11 h et 15 h

Tarifs : Droit d'entrée + 3 €

Renseignements et réservations : 02 35 37 24 02 /

[abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr](mailto:abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr)

Pour rappel la gratuité s'applique pour les Jumiégeois sur présentation d'un justificatif et uniquement sur l'entrée du site, pas sur les activités.

## PETITES ANNONCES

### RÉFLEXOLOGIE

La réflexologie présente à JUMIÈGES.

C'est une clef vers le bien-être. Me contacter en M.P aux heures des repas. Tel : 06 13 82 24 84 - Line Oliveira



### LOCATION

À louer appartement 1<sup>er</sup> étage pour 4 à 5 personnes à Port-Leucate (Aude) vue sur le port avec balcon à l'abri du vent 500m de la mer tout commerces.

Parking avec barrière prix 450 € août, septembre à 320 €

Tél. : 06 88 99 22 55

## TAILLES DE HAIES

### Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

### Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil) les distances à respecter sont les suivantes :

Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

### Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

**La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure** par lettre recommandée avec AR restée sans effet.

Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

## BRUITS, HEURES DE TONTES ET

### AUTORISATION FEU

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 octobre 2014 mis à jour le 16 octobre 2017

**Article 7 :** Les activités bruyantes, effectuées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables : **de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 00 à 20 h 00**

Les samedis : **de 9 h 00 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 00**

Les dimanches et jours fériés : **de 10 h à 12 h 00**

**Article 8 :** Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

**Feu à l'intérieur des propriétés:**

La circulaire du 18 novembre 2011 interdit d'allumer un feu à moins de 100m des routes et chemins et à moins de 200m des habitations. Interdiction de brûler des déchets verts.